

Faciliter la mobilité électrique sur l'ensemble du territoire : la FNCCR et l'Avere-France poursuivent le cycle Advenir Formations en région en direction des syndicats d'énergie et les collectivités

Le 10 décembre 2024, à Paris

Le déploiement de bornes de recharge sur le territoire a été initié par des collectivités et syndicats d'énergie dès 2014. Aujourd'hui près de 150 000 points de recharge sont disponibles. Ce développement a été facilité par le programme Advenir, l'un des dispositifs de financement depuis 2016, qui enrichi d'un volet formations sensibilise les élus, acteurs locaux et professionnels de l'immobilier à la mobilité électrique.

A l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, la FNCCR et l'Avere-France ont prolongé leur partenariat pour la formation des syndicats d'énergie dans le cadre du programme Advenir. Près de 8 000 acteurs locaux ont déjà été formés à la mobilité électrique.

L'objectif du partenariat est de former aux enjeux liés à la mise en place de bornes de recharge sur leurs territoires. Parmi lesquels : décrypter la réglementation en vigueur et à venir, partager des retours d'expérience sur les projets d'installation de bornes de recharge et s'informer sur les ressources et les aides mises à disposition des collectivités territoriales.

Les formations sont organisées en visio-conférences et dans les régions avec le formateur Advenir régional.

A propos de l'Avere-France

L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 270 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

A propos du Programme Advenir :

Piloté par l'Avere-France, le programme Advenir finance initialement le déploiement de bornes de recharge dans le cadre des certificats d'économie d'énergie (CEE) du ministère de l'Écologie, en lien avec l'ADEME. Le Programme Advenir Formations a pour ambition d'atteindre les 160 000 Français sensibilisés d'ici la fin 2025 à travers plus de 4 000 événements et sessions de formation, entièrement financés via le mécanisme des CEE. Plus d'informations sur : je-roule-en-electrique.fr.

A propos de la FNCCR :

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets).

Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions, ...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers, ...). Elle rassemble plus de 900 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins. Pour plus d'information, contactez Wilfried Kopec : 07 78 49 10 57.

CONTACT PRESSE

Martin Kolle : martin.kolle@lobbycom.fr / 06 89 70 17 51